

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT D'IBERVILLE  
Localité : St-Jean-sur-Richelieu  
No : 755-32-701912-240

Date: 25 novembre 2025

DEVANT L'ARBITRE: Me Guillaume Michaud

**SIMON BOUTIN**

Demandeur

**MAHDI KHAOUA**

Défendeur

---

## SENTENCE ARBITRALE

---

### I. INTRODUCTION

#### 1. Résumé du litige

Le présent arbitrage a pour objet la demande de M. Simon Boutin (ci-après, le «Demandeur») contre M. Mahdi Khaoua (ci-après, le «Défendeur»). Le Demandeur a acheté une voiture du Défendeur et invoque différents vices qui affecteraient ladite voiture.

#### 2. Historique de la procédure

Les parties ayant participé à une séance de médiation non concluante, désirent que leur entente intervenue lors de la séance d'arbitrage soit entérinée par l'arbitrage.

### II. LES FAITS

### III. LES POSITIONS DES PARTIES

#### IV. LES QUESTIONS EN LITIGE

#### V. LE DROIT APPLICABLE

#### VI. ANALYSE

L'entente intervenue entre les parties ayant été négociée de bonne foi et m'apparaît équitable.

#### VII. DÉCISION

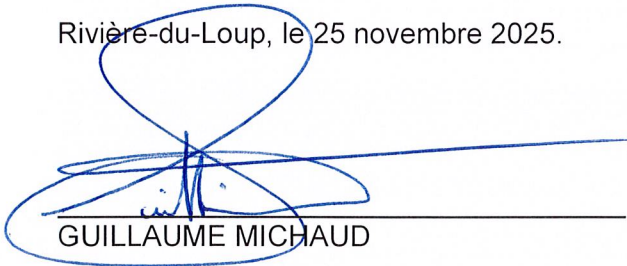
##### **POUR CES MOTIFS, L'ARBITRE :**

ENTÉRINE l'entente intervenue entre les parties en date du 25 novembre 2025;

ORDONNE aux parties de s'y conformer;

LE TOUT chaque partie assumant ses frais.

Rivière-du-Loup, le 25 novembre 2025.



---

GUILLAUME MICHAUD

Accrédité par le Barreau du Québec  
No. membre 202671-6